

VOIE PROFESSIONNELLE

CAP

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Prévention santé environnement

CLÉS DE LECTURE DU PROGRAMME

Intentions et esprit du programme

Le programme tient compte des enseignements du cycle 4.

Le contenu de ce programme vise à former des élèves capables d'agir en exerçant des choix éclairés en matière de santé (thématique A), pour le respect de l'environnement (thématique B) et en tant que futur acteur de prévention en milieu professionnel (thématique C) à la fin du cycle de formation. Pour cela, dans certains modules des notions en biologie, concernant l'organisme humain et certaines approches de la préservation de l'environnement ont été renforcées.

Les trois thématiques sont abordées de la seconde à la terminale par une approche spiralaire en ciblant les attendus, de manière progressive, en fonction de leur complexité. Pour exemple, dans la thématique C « l'individu acteur de prévention dans son milieu professionnel », une introduction aux risques professionnels est réalisée dès la seconde par des notions fondamentales pour accéder aux ateliers, aux plateaux techniques et pour partir en PFMP avec des principes de base. Ces notions seront à nouveau mobilisées en classe de première et de terminale, et élargis avec de nouvelles notions pour atteindre des objectifs plus complexes. En effet, apprendre est un processus continu qui suppose une reprise constante de ce qui est déjà acquis et une complexification de ces acquisitions. Les retours sur des notions déjà abordées, durant l'ensemble du cycle de formation, sont donc nécessaires pour les approfondir et les conforter.

Chaque thématique est divisée en modules. Chaque module est introduit par un petit paragraphe qui en rappelle les enjeux principaux et les limites. Il permet une vision globale avant de rentrer dans des contenus plus précis.

L'enseignement de la PSE repose sur des démarches utilisant des outils méthodologiques variés permettant de développer des compétences transversales et spécifiques. La progressivité spiralaire des compétences permet de :

- construire une compétence sur un premier objet d'étude ;
- renforcer et d'approfondir une compétence sur d'autres exemples ;
- mobiliser cette compétence sur d'autres thèmes disciplinaires ;
- transférer ces compétences dans une autre discipline.

Structure du programme

Le programme est structuré en tableau comprenant trois colonnes pour rendre plus lisible les attendus en fin de formation.

La première colonne intitulée « attendus en fin de formation - objectifs ciblés »

L'ensemble des objectifs ciblés d'un module répondent aux enjeux du module. Le verbe à l'infinitif, utilisé dans l'énoncé de l'objectif ciblé, indique le niveau de complexité attendu qui correspond à ce que l'élève doit être en mesure de faire en fin de formation.

La deuxième colonne intitulée « attendus en fin de formation - notions clés associées »

Les notions clés associées sont indissociables des objectifs ciblés, elles permettent d'identifier les notions que l'élève doit maîtriser pour atteindre l'objectif ciblé en fin de formation.

La troisième colonne intitulée « des propositions d'activités et des supports d'apprentissage »

Les propositions d'activités et de supports d'apprentissage sont des exemples non exhaustifs qui permettent d'atteindre les objectifs ciblés et de maîtriser les notions clés tout en développant les compétences.

Retrouvez éducol sur

